

## **Communiqué de presse**

### **Une politique climatique sans conviction**

Pour Justice et Paix et pour oe ku Eglise et environnement, l'objectif de réduction de 20% des émissions de CO2 dans le pays d'ici à 2020 fixé par le Conseil national va dans la bonne direction. La réduction de 20% par rapport à 1990 à obtenir uniquement dans le pays et l'option de fixer des objectifs de réduction plus élevés selon les développements internationaux sont à relever positivement.

Il est cependant incompréhensible et inacceptable que le Conseil national a refusé d'inscrire dans la loi les mesures nécessaires pour atteindre ce but. Ainsi il ne suffit pas d'introduire seulement dans le domaine des bâtiments une taxe d'incitation sur les combustibles pour réduire les gaz à effet de serre. En Suisse, à côté des bâtiments, la circulation provoque la plupart des émissions. Ne pas prévoir de mesures efficaces pour la circulation n'est ni juste ni justifiable dans les faits. C'est précisément dans le domaine de la circulation que les émissions de CO2 ont le plus augmenté ces dernières années (avec 14% en plus au lieu de la réduction de 8% prévue par le Conseil fédéral). Il faut donc introduire une taxe d'incitation sur les carburants et abaisser la limite des émissions pour les nouveaux véhicules (à un maximum de 130g/km en 2015). Justice et Paix et oe ku attendent que le Conseil des Etats entreprenne les corrections nécessaires dans ce sens lors du traitement de la révision de la loi sur le CO2.

Berne, le 4 juin 2010

Contact :

Commission nationale suisse Justice et Paix

Maurice Page, Effingerstrasse 11, case postale 6872, 3001 Berne, Tél.: 031 382 01 29, Natel: 079 537 31 48, Mail: maurice.page@juspax.ch

oe ku Eglise et environnement , Berne

Kurt Zaugg-Ott, Schwarztorstrasse 18, case postale 7449, 3001 Berne, Tél.: 031 398 23 45, Natel: 076 531 26 00, mail: info@oe ku.ch

La Commission nationale Justice et Paix est l'organe de la Conférence des évêques suisses (CES) qui s'occupe des questions de caractère politique, social et économique.

oe ku Eglise et environnement est une association dont le but est „d'ancrer plus profondément dans la vie et le message de l'Eglise la responsabilité de la sauvegarde de la création“.